

Le Centre d'excellence drone (CED) et le Centre international de Formation Académique et Aéronautique (DCI-CIF-AA) de DCI ont été inaugurés sur la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence par le Général de brigade aérienne Francis Pollet, commandant l'École de l'air et la Base aérienne 701, et M. Jean-Michel Palagos, Président-Directeur Général de Défense Conseil International.

Afin de répondre à ses besoins croissants en formation des opérateurs de drones et à sa volonté d'innover pour anticiper dans ce domaine, l'armée de l'Air a créé **le Centre d'excellence drones** (CED) sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence. Le CED possède une double vocation : former et innover. Ce centre, qui agrège les savoirs et les compétences de l'armée de l'air dans le domaine, permet notamment d'innover dans le cadre de la surveillance des sites sensibles.

Adossé à l'École de l'air et sous l'égide de l'EMAA et la DRH-AA, le CED constitue l'agrégation des compétences de l'armée de l'air dans le domaine des drones. Bénéficiant de synergies avec l'ONERA et le Centre de recherche de l'armée de l'air (CReA) présents sur le site, le centre propose des services orientés vers la recherche, l'innovation technologique, l'évaluation/spécification de systèmes et la formation.

Intégrés au sein de la base aérienne 701 de Salon-de-Provence, les infrastructures du Centre International de Formation Académique et Aéronautique (CIF-AA) ont été entièrement réhabilitées par DCI afin d'étendre ses capacités. Au sein du Centre International de Formation Académique et Aéronautique (CIF-AA), DCI propose des formations qui s'adressent aux stagiaires étrangers, pour leur permettre de suivre les premières phases de la formation d'un pilote militaire ou d'intégrer la prestigieuse Ecole de l'air.

Ainsi, après trois ans consacrés à l'apprentissage du français, au renforcement dans les matières scientifiques et à une préparation universitaire spécifique, les stagiaires étrangers rejoignent ensuite les élèves officiers français et suivent les deux années de formation de l'École de l'air. La formation complète est sanctionnée par l'obtention d'une licence dans le cadre d'un partenariat avec l'université d'Aix-Marseille et l'École de l'air de Salon de Provence.

DCI est par ailleurs moteur dans la mise en œuvre du « Cours International de l'École de l'air », lancé en 2015. Identique au cours de licence de l'École de l'air mais intégralement dispensé en anglais, il délivre un Bachelor. En outre, il peut être avantageusement complété par quatre à six mois de formation qualifiante en fonction de la spécialité des élèves officiers (maintenance et logistique, officier renseignement, fusilier-commando, défense sol-air).